



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2015-XXX-FR

Bruxelles et Luxembourg, le 11 mars 2015

### **Belgique : la BEI accorde la première garantie au titre du programme InnovFin à la KBC, à l'appui des midcaps en Belgique**

- **Première garantie InnovFin à l'appui des midcaps en Belgique**
- **Jusqu'à 400 millions d'EUR de prêts destinés à des entreprises innovantes en Belgique**
- **La KBC va accorder davantage de crédits aux midcaps**

La Banque européenne d'investissement (BEI), la banque de l'UE, désire apporter un appui important aux entreprises de taille intermédiaire en Belgique (les 'midcaps'). Les entreprises innovantes belges (jusqu'à 3 000 employés) pourront bénéficier de la première opération de ce type (InnovFin Midcap Guarantee), pour laquelle la BEI apportera une garantie de 200 millions d'EUR au maximum. Grâce à ce programme, la KBC pourra accorder de nouveaux prêts, en particulier à des entreprises qui investissent dans la recherche-développement.

Ce nouvel instrument financier s'appuie sur le partage des risques et vise à renforcer la croissance et améliorer la compétitivité en Europe. Il permet à la BEI de fournir une garantie de 50 % contre les risques de crédit à l'institution financière intermédiaire, la banque KBC en l'occurrence. La KBC accordera les nouveaux prêts garantis à des entreprises innovantes pour un montant maximum total de 400 millions d'EUR. La garantie de 50% permettra ainsi à KBC Banque d'augmenter sa capacité de prêt dans ce segment de clientèle.

La Commission européenne soutient cette opération de financement au titre du nouveau programme-cadre de l'UE en matière de recherche-développement, « Horizon 2020 ». Les entreprises du secteur de la R-D bénéficieront en particulier de financements à long terme fiables. La garantie de la Banque couvrira jusqu'à 50 % du coût de chaque investissement, dans la limite de 25 millions d'EUR par projet. La KBC complétera chaque prêt, au minimum à hauteur du montant de la garantie de la BEI.

Pim Van Ballekom, vice-président de la BEI, a souligné les atouts de la nouvelle garantie InnovFin pour les midcaps : « Ce nouvel instrument permet de financer des investissements dans l'innovation présentant un degré de risque plus élevé. Les intermédiaires de la BEI, comme la KBC, ont ainsi la possibilité et la liberté de financer une plus grande variété de projets. La Banque compte sur une telle mesure pour stimuler les investissements des midcaps innovantes et les soutenir d'autant plus. Cela permet à la BEI de contribuer avec force à la croissance et au renforcement de la compétitivité en Europe à moyen et long terme. Dans le même temps, ce nouvel instrument permettra aux banques participantes de répondre plus rapidement et avec davantage de flexibilité aux besoins en financement des entreprises ».

Wim Eraly, directeur général principal du département Corporate Banking de la KBC, se réjouit de l'accord signé avec la BEI : « Le programme InnovFin s'inscrit parfaitement dans le cadre de la vision et de la stratégie globale de la KBC axée sur la clientèle. Grâce à la KBC, les entreprises innovantes pourront désormais accéder à des ressources financières suffisantes pour stimuler le développement de nouvelles activités et des capacités de recherche. À l'autre extrémité de sa clientèle, la KBC aide également de jeunes entreprises dès le lancement de leurs activités. Son initiative unique en son genre « Start it @ KBC » contribue à les soutenir et les encadrer, tout en facilitant l'accès au financement participatif et à d'autres mécanismes. En outre, la KBC a déjà collaboré avec la BEI par le passé pour proposer des ressources financières intéressantes à des PME en Belgique. Grâce au programme InnovFin, la KBC est désormais en mesure de répondre de manière flexible aux besoins en financement spécifiques de grandes entreprises et d'ETI innovantes. La KBC peut donc proposer des solutions

personnalisées à des entreprises innovantes, couvrant chaque étape du cycle de vie de leur activité ».

Cette opération avec KBC relève du volet de garantie pour les midcaps « Financement européen de l'innovation » du dispositif InnovFin, qui bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne au titre des instruments financiers liés à l'initiative Horizon 2020. Le dispositif InnovFin est une nouvelle gamme de produits du Groupe BEI visant à faciliter l'accès aux financements pour les entreprises innovantes. Vous trouverez de plus amples informations dans la note ci-dessous.

## **Note aux responsables de publication**

**La Banque européenne d'investissement (BEI)**, dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

### **Produits financiers InnovFin**

Dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, le nouveau programme de recherche de l'UE pour 2014-2020, la Commission européenne et le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI et FEI) ont lancé une nouvelle génération d'instruments financiers et de services de conseil qui doivent faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovantes. Au cours des sept prochaines années, le dispositif « InnovFin – Financement européen de l'innovation » offrira une série de produits sur mesure qui permettront de mettre à disposition plus de 24 milliards d'EUR de financements à l'appui de projets de recherche et d'innovation (R-I) menés par des entreprises de petite, moyenne et grande dimension et par les promoteurs d'infrastructures de recherche. Ces financements devraient permettre de mobiliser, au total, jusqu'à 48 milliards d'EUR d'investissements dans la recherche et l'innovation.

Le dispositif InnovFin s'inspire du succès du Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) mis en place au titre du septième programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE (7<sup>e</sup> PC), qui a financé 114 projets de R-I pour un montant de l'ordre de 11,3 milliards d'EUR et fourni en outre des garanties sur prêts d'une valeur de plus de 1,4 milliard d'EUR.

Les produits financiers InnovFin, qui seront couverts par des fonds réservés à cette fin dans le cadre d'Horizon 2020 et par le Groupe BEI, seront déployés à l'appui d'activités de R-I, qui sont, par nature, plus risquées et plus difficiles à évaluer que des investissements classiques, et pour lesquelles il est souvent difficile d'accéder à un financement. Tous sont des instruments qui reposent sur la demande et qui ne font l'objet d'aucune répartition préalable entre secteurs, pays ou régions. Les entreprises et autres entités situées dans les États membres de l'UE et dans les pays associés au titre de l'initiative Horizon 2020 seront admissibles en qualité de bénéficiaires finals. Ces instruments de dette seront complétés prochainement par une série d'instruments participatifs gérés par le FEI.

Le volet **Garanties pour les midcap** du dispositif InnovFin fournit des garanties et des contre-garanties couvrant des emprunts d'un montant maximum de 50 millions d'EUR et facilitant l'accès au financement pour des midcaps innovantes (employant jusqu'à 3 000 personnes) qui ne peuvent pas bénéficier du volet *Garanties pour les PME*. Il sera mis en œuvre par des intermédiaires financiers, comme des banques et d'autres institutions financières. Dans le cadre du volet *Garanties pour les midcaps*, la BEI couvrira une partie des pertes potentielles des intermédiaires financiers.

## **Contact pour la presse**

### **BEI**

[Sabine](#) Parisse, tél. +352 4379-83340, +352 621 459159

Site web : [www.bei.org/presse](http://www.bei.org/presse) - Service de presse : +352 4379-21000 – [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org)

### **KBC Bank :**

Stef Leunens, tél. +32 2 429 65 01

Courriel : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)